

3 MUTATIONS SOCIO-ECONOMIQUES ET CLIMATIQUES

Scénario 3B : Mutations démographiques



- Comment les variations de la population (domestique et touristique) affectent-elles la demande en eau ?
- Quelles conséquences pour les finances des services d'eau ?
- Dans un contexte d'accroissement de la sévérité des carèmes à l'horizon 2055, les ressources permettront-elles de servir tous les usages ?

La réponse à ces questions dépend de 3 paramètres structurants : la tendance démographique, le changement climatique et le respect de la réglementation relative aux débits minimums des cours d'eau. Nous considérons les situations suivantes à l'horizon 2055 :

- Une **population stable** , **décroissante** ou **croissante**
- Une année climatique **sèche** ou **humide**
- Une situation de **respect des débits minimums biologiques (DMB)** ou de **non-respect**

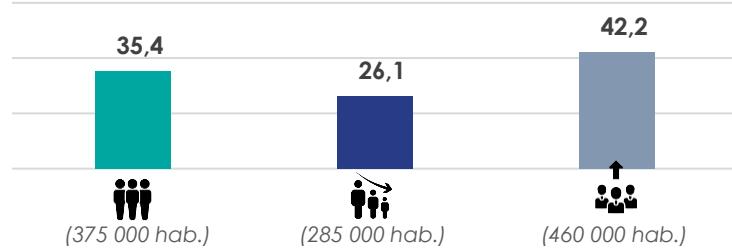
RESULTATS

1- Impact d'une variation de la population domestique sur la demande en eau

Si la baisse démographique se poursuit, **les besoins en eau seront réduits de**

26%

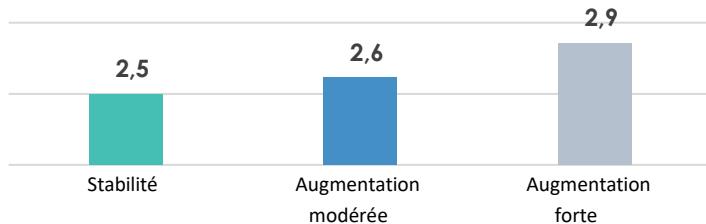
Volumes prélevés destinés à la population résidente en 2055 (Mm³)*



(*) Estimations effectuées en prenant en considération une consommation moyenne par ménage, différenciée par commune et par taille de ménage.

2- Impact d'une variation de la fréquentation touristique sur la demande en eau

Volumes prélevés destinés à la population touristique en 2055 (Mm³)*



A l'horizon 2055, une augmentation modérée de la fréquentation touristique entraînerait **une hausse de 5% à 10% des besoins en eau** pendant la période du carême

(*) Evalués en nombre de nuitées et en prenant en considération le potentiel d'accueil de la Martinique et du secteur.

Quel que soit le scénario, **la demande en eau touristique varie peu, et ne représente que 5 à 10% de la demande annuelle en eau domestique totale.**

3- Taux de satisfaction de la demande en eau

Ces besoins en eau ne sont pas systématiquement satisfaits en fonction des situations considérés, que l'on soit en année sèche (ou humide () , que l'on souhaite ou non respecter le bon état des cours d'eau.

1 Quel taux de satisfaction si on ne respecte pas le bon état des cours d'eau ?

Taux de satisfaction de la demande en eau potable en 2055

| | Année sèche | Année humide |
|--|-------------|--------------|
| | 97% | 100% |
| | 98% | 100% |
| | 99% | 100% |

Le taux de satisfaction de la demande en eau potable s'améliore avec la baisse de la population.

Situation démographique la plus probable au regard des tendances historiques

2 Quel taux de satisfaction si on souhaite respecter le bon état des cours d'eau ?

Taux de satisfaction de la demande en eau potable en 2055

| | Année sèche | Année humide |
|--|-------------|--------------|
| | 71% | 99% |
| | 74% | 99% |
| | 78% | 99% |

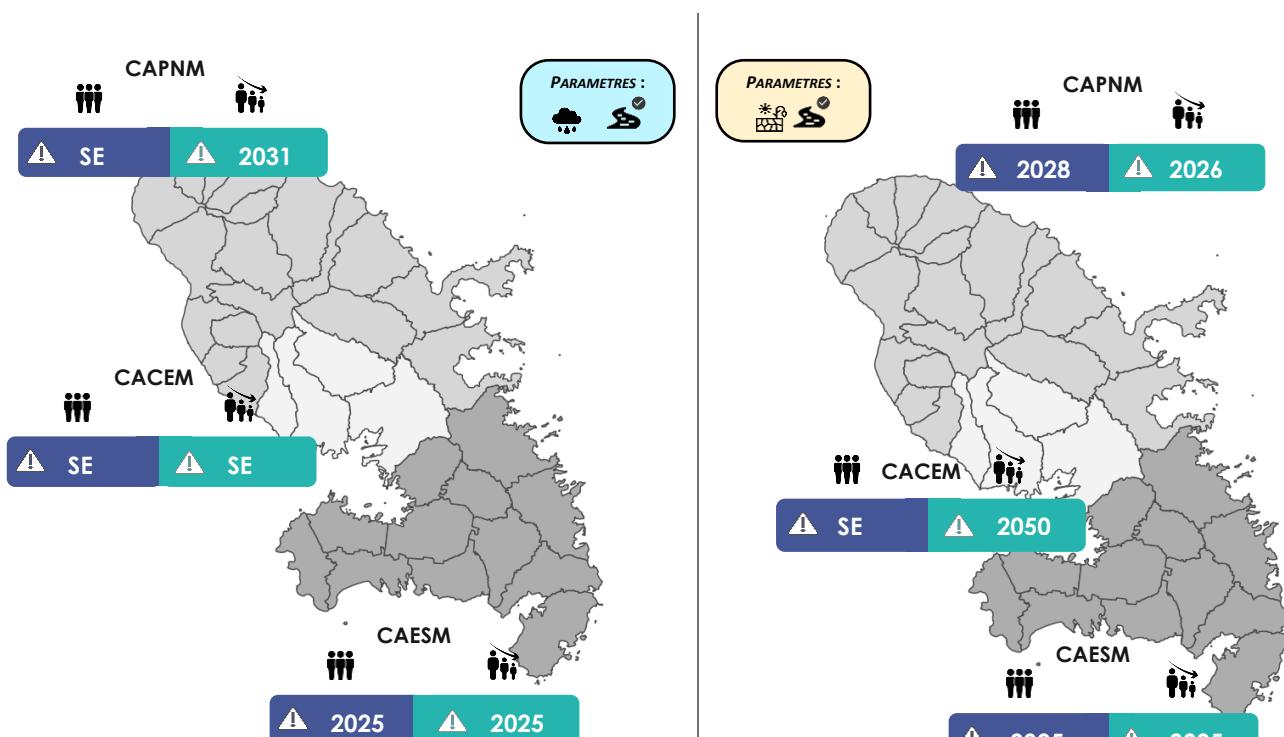
En situation démographique la plus probable () et en année sèche, **22% de la demande en eau n'est pas satisfaite.**

Le respect des débits réglementaires ne permet pas de satisfaire la totalité de la demande en eau potable, d'où la nécessité d'engager des investissements adéquats.

4- Et les finances des collectivités dans tout ça ?

Equilibre financier des services : année de rupture de l'équilibre d'exploitation et ampleur du déficit d'exploitation (hors dépenses d'investissement)

A l'horizon 2055, comment les services équilibrivent leurs budgets, avec une population décroissante et si les DMB sont respectés ? On s'intéresse ici au petit équilibre financier de l'eau, autrement dit à la capacité des services à couvrir leurs charges d'exploitations par les recettes d'exploitation (hors investissement). Deux situations sont étudiées : année humide et année sèche :



Année de rupture où les recettes ne couvrent plus les charges d'exploitation, en situation actuelle.

Année de rupture où les recettes ne couvrent plus les charges d'exploitation, en situation sécurisée.

Situation d'excédent d'exploitation : pas de déficit

SE

Interprétation :

| Déficit de recouvrement des charges d'exploitation en 2055 (en €/m ³ <u>consommé</u>) | | | | |
|---|-----------------------|--------------------------|-----------------------|--------------------------|
| Année humide | | Année sèche | | |
| | Situation actuelle | Diversification maximale | Situation actuelle | Diversification maximale |
| CAPNM | SE | -0.54€/m ³ | -0.96€/m ³ | -1.59€/m ³ |
| CACEM | SE | SE | SE | -0.22€/m ³ |
| CAESM | -0.04€/m ³ | -0.64€/m ³ | -0.78€/m ³ | -1.40€/m ³ |

Ce tableau s'intéresse à l'équilibre d'exploitation des services, hors investissement. Les seules mutations démographiques impacteraient significativement l'équilibre financier des services. Le scénario démographique le plus probable, au regard de la prospective basée sur des données historiques disponibles à ce jour, est celui d'une baisse de la population de -25%. Dans ces conditions, toutes choses égales par ailleurs, l'équilibre budgétaire des services d'eau se dégraderait dans les proportions suivantes :

En année humide,

- La CAPNM serait en déficit d'exploitation en 2031, (-0.54€/m³),
- La CAESM en 2022 (-0.64€/m³),
- La CACEM, bénéficiant d'une assiette d'abonnés plus importante, maintient son équilibre d'exploitation.

En année sèche, les restrictions d'eau se traduisent entre autres par la réduction des volumes vendus. Dans ces conditions, les équilibres financiers seraient aggravés :

- Dès 2026, la CAPNM est en déficit d'exploitation, estimé à 1,59 €/m³ consommé en 2055
- Dès 2022, la CAESM ne couvre plus ses dépenses d'exploitation par les recettes, et le déficit est estimé à 1,40 €/m³ consommé.
- La CACEM, qui n'était pas en situation de déficit en scénario d'année humide, bascule en situation de déficit d'exploitation en 2050 et s'élève à 0,22 €/ m³ consommé en 2055.